

DROGUE DURE

Par Profil supprimé Postée le 09/04/2013 12:02

- a) Quelles sont les conséquence sur la vie social et professionnelle de la drogue dur ?
- b) grossesse et drogue dure ? les conséquence pour le fœtus et nouveau né ?
- c) possession , consommation de drogue dur ?
- c) conséquence (mort , blessé) ? que prévoit la législation ?

Mise en ligne le 11/04/2013

Bonjour,

Nous attirons votre attention en préambule sur le terme de "drogue dure" que vous employez, et qui est parfois usité dans le langage commun. Cette notion n'a pas de pertinence en terme de dangerosité. Toutes les drogues représentent un potentiel de danger important.

Notre rubrique "Vos questions, nos réponses" a pour mission de répondre aux questions des internautes confrontés à une problème de consommation ou de dépendance, pour eux-mêmes ou leur entourage.

Nous répondons aussi au grand public et informons sur les produits et les risques associés. Compte tenu de la généralité de vos questions, nous vous invitons à parcourir notre site sur lequel vous trouverez très certainement bon nombre de réponses à vos multiples questions.

Si des questions persistent suite à la lecture de notre site, n'hésitez pas à ce moment-là, à nous laisser un message ou à nous contacter au 0800 23 13 13 (Drogues Info service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

cordialement.
